

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 483

7 mars 2006

SOMMAIRE

Ablesoft S.A., Luxembourg	23182	bourg	23162
Airline Four, S.à r.l., Luxembourg	23171	Foralux, S.à r.l., Kehlen	23140
Airline Four, S.à r.l., Luxembourg	23173	Freie Internationale Sparkasse S.A., Luxembourg	23156
Antipodes S.A., Luxembourg	23160	Fuveda S.A., Grosbous	23142
APELTA, Association des Parents d'Elèves du Lycée Technique Agricole Ettelbruck, A.s.b.l., Ettelbruck	23145	GEFS International Finance, S.à r.l., Luxembourg	23175
Argos Soditic Partners S.A., Luxembourg	23164	GEFS International Finance, S.à r.l., Luxembourg	23177
Axibest Holding, S.à r.l., Luxembourg	23165	Gehlen Beauté S.A., Esch-sur-Alzette	23163
Azur Road S.A., Windhof	23138	Giant Holding S.A., Luxembourg	23160
Banca Antoniana Popolare Veneta SpA - Succursale de Luxembourg, Luxembourg	23140	Glencore Finance (Europe) S.A., Luxembourg	23183
Beethoven CDO S.A., Luxembourg	23184	GSC European CDO I S.A., Luxembourg	23183
Belfil S.A., Luxembourg	23140	GSC European CDO II S.A., Luxembourg	23183
BMW Financial Services Belgium N.V., Luxembourg	23138	GSC European Mezzanine Luxembourg II, S.à r.l., Luxembourg	23166
Bruma Investment S.A., Luxembourg	23159	GSC European Mezzanine Luxembourg III, S.à r.l., Luxembourg	23182
Cala-Bau, GmbH, Steinseil	23161	H&M Reinsurance S.A., Luxembourg	23173
Carima S.A., Luxembourg	23156	Heckscher S.A., Luxembourg	23179
Carima S.A., Luxembourg	23156	Het Zonnestelsel, Sicav, Senningerberg	23182
Cartier Monde S.A.H., Luxembourg	23165	Immobilière Mustang Hotels S.A., Luxembourg	23155
Caves Kox, S.à r.l., Remich	23145	Intershipping S.A., Luxembourg	23158
Cearco S.A., Sandweiler	23138	Intershipping S.A., Luxembourg	23158
Colombaz Participations S.A., Luxembourg	23179	Intershipping S.A., Luxembourg	23158
Colombaz Participations S.A., Luxembourg	23180	ISS Invest II, S.à r.l., Luxembourg	23181
(La) Continentale S.A., Luxembourg	23144	Ivoire S.A., Luxembourg	23181
De Feijter Associates S.A., Luxembourg	23162	Ixcel S.A., Luxembourg	23180
De Yzeren Burcht S.A.	23139	LBPOL (Lux), S.à r.l., Senningerberg	23157
Degroof Gestion Institutionnelle - Luxembourg S.A., Luxembourg	23180	Leaderman S.A., Luxembourg	23157
Delta Machinery S.A., Merttert	23139	Lease Jet Aviation S.A., Luxembourg	23163
Dover Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg	23149	Life Care, S.à r.l., Luxembourg	23140
E-Plus 3G Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	23164	Lumia, S.à r.l.	23167
Emerald Shipping S.A., Luxembourg	23161	Marka Finance S.A., Luxembourg	23178
Entreflor S.A., Luxembourg	23165	MC Invest International Holding S.A., Helmsange	23170
Escaliers Vermeulen S.A., Luxembourg	23173	Medical Services Group S.A. Holding, Luxembourg	23147
Financière JDL S.A., Luxembourg	23162	Mimab S.A., Luxembourg	23157
Finmor Lux S.A., Luxembourg	23179	Mimab S.A., Luxembourg	23177
(La) Foncière Luxembourgeoise S.A.H., Luxembourg		Multi Tech Lux S.A., Roeser	23178
		Multi Tech Lux S.A., Roeser	23178
		Multi Tech Lux S.A., Roeser	23178
		Multi Tech Lux S.A., Roeser	23178

Nanosa S.A., Luxembourg	23150	Re De Co Holding S.A., Luxembourg	23184
Naturata, S.à r.l., Luxembourg	23144	Sauren Fonds-Select Sicav, Luxemburg-Strassen	23141
New Financial Business S.A., Luxembourg	23160	Sely S.A., Luxembourg	23148
Noemi International S.A., Luxembourg	23147	Sogetho International S.A., Luxembourg	23182
Noemi International S.A.H., Luxembourg	23147	Southrab Investments S.A.H., Luxembourg	23163
Orange Alternative Investment Fund, Sicav, Senningerberg	23181	Spinnaker Luxembourg S.A., Luxembourg	23168
PFC II (Luxembourg) S.A., Luxembourg	23159	Spinnaker Luxembourg S.A., Luxembourg	23169
PFC II (Luxembourg) S.A., Luxembourg	23174	Stalybridge Investments S.A., Luxembourg	23159
PFC II (Luxembourg) S.A., Luxembourg	23174	Travel Agency Accounting, GmbH, Bertrange	23167
PFC II (Luxembourg) S.A., Luxembourg	23174	Trench Electric S.A., Luxembourg	23184
PFC II (Luxembourg) S.A., Luxembourg	23174	TST La Défense, S.à r.l., Senningerberg	23141
PFC II (Luxembourg) S.A., Luxembourg	23174	UPA - Union des Propriétaires d'Avions, S.à r.l., Luxembourg	23161
Phenix Participations S.A., Luxembourg	23173	Venglo Capital S.A.H., Luxembourg	23166
Pizza Cosmos, S.à r.l., Luxembourg	23139	Venglo Holding S.A., Luxembourg	23166
Plénitude S.A., Luxembourg	23158	Waalfin Holding S.A., Luxembourg	23167
Polygon Investments, S.à r.l., Luxembourg	23177	Wardley Asia Pacific Investments Limited, Sicav, Luxembourg	23181
Propinvest Holding S.A., Luxembourg	23164		
Purple Haze, S.à r.l., Luxembourg	23168		

CEARCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 24.261.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103919.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

BMW FINANCIAL SERVICES BELGIUM N.V., Société Anonyme.

Siège social: B-2880 Bornem, 16, Lodderstraat.
Succursale: L-2610 Luxembourg, 184, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 63.163.

Les statuts ont été publiés au Mémorial C n° 353 du 15 mai 1998.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2005.

Pour BMW FINANCIAL SERVICES BELGIUM N.V.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(104020.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

AZUR ROAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Windhof.
R. C. Luxembourg B 82.005.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 28 septembre 2005 que:

- L'assemblée accepte la démission de EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A. de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet au 31 décembre 2004;

- Est nommé commissaire aux comptes en remplacement la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104032.3/984/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

DELTA MACHINERY S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Mertert.
H. R. Luxemburg B 89.521.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 14. Mai 2004

Punkt 4 der Tagesordnung:

Der Abwahl des Verwaltungsratsmitglied Herr Christian Hess, Buchhalter, wohnhaft zu L-4996 Schouweiler, 26, rue de la Résistance, wird einstimmig zugestimmt.

Zum neuen Verwaltungsratsmitglied wird anstelle dessen Herr Roland Ebsen, Buchhalter, wohnhaft zu L-6745 Grevenmacher, 12, Kushegässel mit sofortiger Wirkung ernannt.

Das Mandat wird auf 4 Jahre festgesetzt. Es endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2008.

Der Abwahl des Aufsichtskommissars HDR + PARTNER S.A., mit Sitz in L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig, wird einstimmig zugestimmt.

Zum neuen Aufsichtskommissar wird anstelle dessen die Gesellschaft ACCOUNT DATA EUROPE S.A., mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves mit sofortiger Wirkung ernannt.

Das Mandat wird auf 4 Jahre festgesetzt. Es endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2008.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Der Vorsitzende der Generalversammlung

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK04891. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103742.3/745/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

PIZZA COSMOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 135, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 53.306.

Société créée en mille neuf cent quatre-vingt-quinze, le huit décembre, par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

Modifiée lors d'une assemblée générale extraordinaire par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg en date du seize juin deux mille trois.

Inscrite au registre de commerce sous le numéro B 53.306 à Luxembourg.

L'associé unique s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et a pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Le siège social de la société sera transféré au 135, rue de Hollerich à L-1741 Luxembourg à partir du 25 décembre 2005.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Luxembourg, le 27 octobre 2005.

PIZZA COSMOS

R. Bujak

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103744.3/1286/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

DE YZEREN BURCHT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 85.231.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre en date du 24 octobre 2005 à la société DE YZEREN BURCHT S.A., 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 85.231, que le siège social de la société a été dénoncé, avec date du 24 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2005.

Pour extrait conforme

INTERCONSULT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06825. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103842.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

BANCA ANTONIANA POPOLARE VENETA SPA - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 100.304.

Messieurs,

Nous nous permettons de vous informer que M. Vincent Cormeau, responsable de la BANCA ANTONIANA POPOLARE VENETA SPA - Succursale de Luxembourg a été succédé à partir du 1^{er} août 2005 par M. Renato Bassi (en annexe CV de M. Renato Bassi).

En outre nous vous informons que avec lettre du 12 août 2005, nous avons informé la Banque d'Italie de l'avant-mentionnée succession de M. Vincent Cormeau par M. Renato Bassi.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Padoue, le 2 septembre 2005.

BANCA ANTONIANA POPOLARE VENETA SPA

Signature

Le Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08130. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103746.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

FORALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 23.937.

Cessions de parts sociales

Le capital social de la société FORALUX, S.à r.l., représenté par 1.500 parts sociales, est, suite à la cession de ses parts sociales intervenue le 23 novembre 2005, détenu comme suit:

- FORALUX COMMERCE, S.à r.l. 1.500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103760.3/1682/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

LIFE CARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 99.857.

Il résulte d'une décision de l'associé unique en date du 15 novembre 2005 que le siège social est transféré de L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon à L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103804.3/502/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

BELFIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.819.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 13 avril 2004 que:

Le mandat de l'Administrateur Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg étant venu à échéance, celui-ci n'a pas été renouvelé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07264. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103870.3/2329/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

SAUREN FONDS-SELECT SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.

H. R. Luxemburg B 68.351.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung, die am 18. Mai 2005 in Luxemburg stattfand

TOP 4

Zur Wiederwahl des Verwaltungsrats stellen sich:

Herr Eckhard Sauren (Vorsitz);

Herr Claude Kremer;

Herr Victor Elvinger;

Die genannten Herren werden einstimmig von den Aktionären in den Verwaltungsrat wiedergewählt;

Die Aktionäre beschließen, bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung Pricewaterhouse-Coopers, S.à r.l. als Wirtschaftsprüfer wiederzuwählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 21. November 2005.

Für SAUREN FONDS-SELECT SICAV

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

R. Bültmann / S. Mayers

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07744. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103671.3/850/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

TST LA DEFENSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.047.625.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 88.517.

EXTRAIT

En date du 16 novembre 2005, l'associé unique de la Société a accepté la démission de Monsieur Mark Kingston, Administrateur-délégué, né le 22 mai 1965 à Liverpool, Royaume-Uni, demeurant au 42, Barham Avenue, Elstree, Hertfordshire, WD6 3PN, Royaume-Uni, de son mandat de gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 16 novembre 2005, et a décidé de nommer Mademoiselle Geraldine Copeland-Wright, Senior Director, European Counsel, née le 25 mars 1971 à Leeds, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 21-24 Millbank Tower, Londres SW1P 4QP, Royaume-Uni, en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet au 16 novembre 2005.

Dès lors, les gérants de la Société, nommés pour une durée indéterminée, sont:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Paul Anthony Galiano, Vice-Président et trésorier, né le 9 mars 1965 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur Burton Lehman, Vice-Président, né le 24 novembre 1940 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 1095, Park Avenue, appartement 50, New York, NY 10128, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur Jerry I. Speyer, Président Directeur Général, né le 23 juin 1940 à Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176, East 72nd Street, New York 10021, Etats-Unis d'Amérique;

- Madame Katherine Farley, Administrateur-délégué, née le 12 octobre 1949 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176, East 72nd Street, New York 10021, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur Robert J. Speyer, Administrateur-délégué, né le 11 octobre 1969 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 56 Crosby Street Apt 4B, New York, NY 1012-4435, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, Administrateur-délégué, né le 4 septembre 1957 à Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 66, Redcliffe Road, Londres SW10 9MQ, Royaume-Uni;

- Mademoiselle Geraldine Copeland-Wright; European Counsel, née le 25 mars 1971 à Leeds, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 21-24 Millbank Tower, Londres SW1P4QP, Royaume-Uni.

Gérant de catégorie B:

- Monsieur Marcel Stephany, expert-comptable et fiscal, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 novembre 2005.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07714. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103823.3/4170/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

23142

FUVEDA, Société Anonyme.

Siège social: L-9155 Grosbous, 21, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 112.137.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-sept novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Carmine Fumarola, né à Terlizzi (Italie), le 5 février 1961, demeurant à L-3539 Dudelange, 12, rue des Prunelles;
- 2.- Monsieur Michele Dammicco, né à Bari (Italie), le 10 mai 1961, demeurant à L-9089 Ettelbruck, 72, rue Michel Weber;
- 3.- Monsieur Marino Muolo, né à Monopoli (Italie), le 26 novembre 1958, demeurant à L-5942 Itzig, 8, rue Désiré Zählen.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-devant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de FUVEDA.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Grosbous.

Sans préjudices des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société serait établi par contrats avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert de siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'un ou plusieurs restaurants avec débits de boissons alcooliques et non alcooliques, ainsi que l'importation et l'exportation, le commerce en gros et en détail, l'achat et la vente en direct et en commission de tous produits y relatifs, ainsi que toute activité d'intermédiaire de commerce, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Le capital de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modifications de statut.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale et toujours révocable par elle.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex, télécopie ou mail, ces quatre derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie des ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation en ce qui concerne cette gestion à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

Art. 12. La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et de tous les autres administrateurs de la société.

La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La délégation à un administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat des commissaires est fixée par l'assemblée générale et ne peut excéder six ans.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et les délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit à l'endroit indiqué dans les convocations le premier jour ouvrable du mois de juin à onze heures.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par un des actionnaires ou par un administrateur ou par le ou les commissaires.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévu par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications de statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Dispositions générales

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêté, les actions ont été souscrites de la manière suivante:

1.- Monsieur Carmine Fumarola, préqualifié, mille trente-quatre actions	1.034
2.- Monsieur Michele Dammicco, préqualifié, mille trente-trois actions	1.033
3.- Monsieur Mario Muolo, préqualifié, mille trente-trois actions	1.033
Total: trois mille cent actions	3.100

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de cinquante pour cent (50%) par des versements en numéraires, de sorte que la somme de quinze mille cinq cents euros (15.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille quatre cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent comme dûment convoqués. Et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui du commissaire à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Carmine Fumarola, né à Terlizzi (Italie), le 5 février 1961, demeurant à L-3539 Dudelange, 12, rue des Prunelles;

b) Monsieur Michele Dammicco, né à Bari (Italie), le 10 mai 1961, demeurant à L-9089 Ettelbruck, 72, rue Michel Weber;

c) Monsieur Marino Muolo, né à Monopoli (Italie), le 26 novembre 1958, demeurant à L-5942 Itzig, 8, rue Désiré Zählen.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Max Schammel, employé privé, né à Luxembourg, le 27 février 1949, demeurant à L-5328 Medingen, 20, rue de la Chapelle.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2010.

5.- Le siège social est établi à L-9155 Grosbous, 21, route d'Arlon.

6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article 12 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur Michele Dammicco, prénommé.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Fumarola, M. Dammicco, M. Muolo, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 novembre 2005, vol. 534, fol. 71, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations Junglister, le 30 novembre 2005. J. Seckler.

(104417.3/231/149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

NATURATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Gesellschaftssitz: L-2440 Luxembourg, 161, rue de Rollingergrund.

H. R. Luxemburg B 31.794.

Am 21. Oktober 2005 haben die Gesellschafter der NATURATA, S.à r.l. folgende Beschlüsse einstimmig gefasst: Herr Martin Schütze, Metzgermeister, wird ab 1. Dezember 2005 als technischer Geschäftsführer der Abteilung Metzgerei im Rollingergrund ernannt.

Für alle Angelegenheiten betreffend die Abteilung Metzgerei ist seine Mitunterschrift erforderlich.

Für gleichlautende Auszug

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07292. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103816.3/603/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

LA CONTINENTALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 9.317.

Il résulte d'une décision du Conseil d'administration prise en date du 12 septembre 2005 que le siège de la société est transféré au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07380. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103871.3/723/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

**APELTA, ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU LYCÉE TECHNIQUE AGRICOLE
ETTELBRUCK, Association sans but lucratif.**

Siège social: Ettelbruck.
R. C. Luxembourg F 1.316.

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq octobre, suivants modifications vont être proposées pour accord aux membres de l'Association des Parents d'élèves du Lycée Technique Agricole au cours de l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre 2004:

II. Objet

Art. 2. L'Association a pour objet

- a) de constituer, par le biais de son conseil d'administration, le Comité des Parents d'Élèves au sens et en vertu de l'article 35 de la loi du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques;
- b) de représenter les parents des élèves du LTA et de favoriser le dialogue et les contacts constructifs entre les parents, le personnel enseignant et les autorités formées respectivement par les enseignants et les élèves;
- c) d'informer les parents d'élèves sur toutes les questions en relation avec l'enseignement au sein du lycée;
- d) d'organiser des activités culturelles et sociales et de formuler toutes les propositions concernant l'organisation de l'enseignement et du travail des élèves au sein de l'établissement;
- e) de contribuer à l'insertion des élèves dans la vie professionnelle;
- f) de préparer les prises de position des représentants au conseil d'éducation;
- g) d'offrir à tous les parents d'élèves accueil et soutien, ainsi que l'expérience nécessaire pour l'exercice des diverses tâches prévues par la nouvelle loi portant organisation des lycées et lycées techniques;
- h) de contribuer à la prospérité et au développement du Lycée Technique Agricole.

III. Membres

Art. 4. Les membres effectifs payeront une cotisation annuelle à fixer par l'Assemblée Générale, dont le montant ne pourra être supérieur à 25,00 EUR.

Art. 4a. Toute personne ayant droit de joindre le conseil d'administration, mais qui ne désire pas cotiser en faveur de l'asbl, a droit de vote effectif pour tout ce qui concerne le comité des parents, mais a uniquement droit consultatif en ce qui concerne les activités et décisions de l'asbl.

Le Conseil d'Administration de l'Association

A. Klein / P. Ernst

Secrétaire / Président

Enregistré à Diekirch, le 7 juin 2005, réf. DSO-BF00089. – Reçu 164 euros.

Le Receveur (signé): Ch. Ries.

(903753.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 décembre 2005.

CAVES KOX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5561 Remich, 6, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 112.444.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le trente novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich.

Ont comparu:

1. Monsieur Laurent Kox, vigneron, né le 19 mai 1955 à Luxembourg, demeurant à L-5561 Remich, 6A, rue des Prés.
2. Madame Rita Forman, vigneronne, épouse de Monsieur Laurent Kox, née le 21 juillet 1955 à Luxembourg, demeurant à L-5561 Remich, 6A, rue des Prés.

Lesquels comparants ont déclaré former par les présentes une société à responsabilité limitée familiale qu'ils déclarent constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les parties ci-avant désignées et toutes personnes, physiques ou morales, qui pourront devenir associées dans la suite, une société à responsabilité limitée familiale qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'achat et la vente de vin, l'importation et l'exportation de vin et d'autres boissons alcoolisées et non-alcoolisées, ainsi que l'organisation de dégustations, de séminaires et de conseils de vulgarisations vitivinicoles à des tiers.

La société pourra de façon générale entreprendre toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet et qui seront de nature à faciliter le développement.

La société peut également s'intéresser par voie d'apport, de cession ou de fusion à toutes autres sociétés ou entreprises similaires susceptibles de favoriser directement ou indirectement le développement des affaires.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de CAVES KOX, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Remich.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays ou à l'étranger.

Art. 6. Le capital est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur de cinquante euros (50,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Ces parts sont souscrites comme suit:

1) Monsieur Laurent Kox prénommé	125
2) Madame Rita Forman prénommée	125
Total: deux cent cinquante parts sociales	250

Les associés déclarent et reconnaissent que le montant du capital est entièrement libéré et se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, lesquels représentent la société soit individuellement, soit conjointement. Leurs pouvoirs seront fixés par l'assemblée générale des associés. Ils peuvent à tout moment être révoqués par l'assemblée des associés.

Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution et finira le trente et un décembre deux mille cinq.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des amortissements, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés qui peuvent le reporter à nouveau ou le distribuer.

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales et ses amendements successifs se trouvent remplies.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la société ou qui est assumé par elle à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de 1.050,- euros.

Le notaire soussigné atteste que les associés constituants sont liés par les liens du mariage.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la société est établie à L-5561 Remich, 6, rue des Prés.
2. L'assemblée générale désigne pour une durée indéterminée:
 - comme gérante administrative Madame Rita Forman, prénommée;
 - comme gérant technique Monsieur Laurent Kox, prénommé.
3. La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Kox, R. Forman, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 5 décembre 2005, vol. 469, fol. 77, case 4. – Reçu 62,50 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 9 décembre 2005.

M. Schaeffer.

(107943.3/5770/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

NOEMI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 67.089.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 25 novembre 2005

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Michele Amari, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Stefano Ciccarello, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

HRT REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07762. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103819.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

NOEMI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 67.089.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(103854.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

MEDICAL SERVICES GROUP S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 60.467.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 17 octobre 2005

Le siège social de la société est transféré du 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103849.3/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

SELY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 67.511.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and five, on the fifth day of December.

Before Maître Léon Thomas, known as Tom Metzler, notary, residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

The company COBRAR LIMITED, a limited liability company incorporated under the laws of the Isle of Man, with its registered office at One Circular Road, Douglas, Isle of Man IM1 1SB, registered with the Registrar of Companies of the Isle of Man under the number 114880C,

hereby represented by Maître Annette Brewer, lawyer, residing at Luxembourg, by virtue of a power of attorney issued under private seal on 5th December 2005.

Which power of attorney, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact as follows:

1. That the company SELY S.A., a public limited liability company (société anonyme), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 67.511, has been incorporated by a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on 7th December 1998, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 117 dated 24th February 1999, which articles of association have been amended pursuant to a deed of the presaid notary Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, on 15th December 1998, published in the Mémorial C n° 168 dated 15th March 1999, and by virtue of a resolution taken by the board of directors dated 13th January 2000, in accordance with article 3 of the law dated 10th December 1998, published in the Mémorial C n° 881 dated 15th October 2001 (hereinafter «the Company»);

2. That the corporate capital of the Company is set at EUR 31,500.- (thirty-one thousand five hundred Euro) divided into 3,150 (three thousand one hundred and fifty) shares, having a par value of EUR 10.- (ten Euro) each;

3. That following a share sale and purchase agreement dated 4th December 2005, it is the sole shareholder of the Company;

4. That, in its capacity as sole shareholder of the Company, it has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

5. That the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the interim balance sheet of the Company as at 30th November 2005, and a certificate issued by the directors of the Company stating that no significant changes has occurred in the accounts of the Company since 30th November 2005 (the «Directors' Certificate»), declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

6. That the Company's activities have ceased;

7. That the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company;

8. That, following the above-resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;

9. That the Company's directors and statutory auditor are hereby granted full discharge with respect to their respective duties;

10. That there should be proceeded to the cancellation of the shares register;

11. That all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the Company's former registered office.

Expenses

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company as a result of the present meeting, is estimated at EUR 1,500.- (one thousand and five hundred Euro).

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present deed was drawn-up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the latter signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le cinq décembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société COBRAR LIMITED, une société à responsabilité limitée constituée selon le droit de l'île de Man, ayant son siège social à One Circular Road, Douglas, Ile de Man IM1 1SB, enregistrée dans le «Registrar of Companies of the Isle of Man» sous le numéro 114880C,

ici représentée par Maître Annette Brewer, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 5 décembre 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1. Que la société anonyme SELY S.A., constituée selon le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.511, constituée suivant acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le 7 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 117 en date du 24 février 1999, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte du prédit notaire Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, en date du 15 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 168 en date du 15 mars 1999, et en vertu d'une résolution prise par le conseil d'administration en date du 13 janvier 2000, en conformité avec l'article 3 de la loi du 10 décembre 1998, publiée au Mémorial C, numéro 881 en date du 15 octobre 2001 (ci-après «la Société»);
2. Que le capital social de la Société s'élève à EUR 31.500,- (trente et un mille cinq cents euros), représenté par 3.150 (trois mille cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune;
3. Que suivant contrat de cession d'actions du 4 décembre 2005, elle est actionnaire unique de la Société;
4. Qu'en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, elle a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;
5. Que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu des comptes intérimaires au 30 novembre 2005 et d'un certificat émis par les administrateurs de la Société certifiant qu'aucun changement significatif n'est intervenu dans les comptes de la Société depuis le 30 novembre 2005 (le «Certificat des Administrateurs»), déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;
6. Que l'activité de la Société a cessé;
7. Que l'actionnaire unique est donc investi de tout l'actif de la Société et qu'il s'engage à régler tout et n'importe quel passif éventuel de la Société dissoute;
8. Que suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;
9. Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société;
10. Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation du registre des actions;
11. Que tous les livres et documents de la Société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans à l'ancien siège de la Société.

Dépenses

Le montant des dépenses, coûts, rémunérations et charges à payer par la Société suite à la présente assemblée générale, est estimé à EUR 1.500,- (mille cinq cents euros).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite à la personne comparante, cette dernière a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Brewer, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 50, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 décembre 2005.

T. Metzler.

(108283.3/222/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

DOVER LUXEMBOURG HOLDINGS, S.á r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 89.431.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 17 novembre 2005

Le mandat des quatre gérants:

- Monsieur Dean Santucci;
- Monsieur Philippe Santin;
- Monsieur Richard Campion;
- Monsieur Roman Steiger;

est renouvelé jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103845.3/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

NANOSA, Société Anonyme.

Registered office: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 112.515.

—
STATUTES

In the year two thousand and five, on the second day of December.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- LWM HOLDINGS I CORP., a company governed by the laws of Panama, established and having its registered office in Arango - Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street, Panama-City (Republic of Panama), here represented by:

Mr Jos Hemmer, employee, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 29 November 2005.

2.- Mr Jos Hemmer, prenamed, acting in his own name;

3.- Mrs Martine Kapp, employee, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Said proxy, being signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, acting in their above stated capacities, have requested the undersigned notary to draw up the following Articles of Incorporation of a joint stock company (*société anonyme*) which the prenamed parties intend to organize among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is herewith formed a Luxembourg joint stock company («*société anonyme*») under the name of NANOSA.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The company's object is to take participation, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the company has a direct or indirect participation interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) divided into thousand (1,000) shares, with a par value of thirty-one Euro (31.- EUR) per share.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that a director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telefax or e-mail, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders.

The first person(s) to whom the daily management of the company is delegated to, may be elected at the first general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of two directors or by the individual signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the third Thursday in the month of June of each year at 10.00 a.m.

If such day is a public holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty percent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on first day of January and ends on the last day of December of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five percent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on 31 December 2006.

The first annual general meeting shall be held in 2007.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the articles of incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general shareholders' meeting that designates the first board of directors of the company.

Subscription and payment

The thousand (1,000) shares have been subscribed to as follows:

1.- LWM HOLDINGS I CORP., prenamed, nine hundred ninety-eight shares	998
2.- Mr Jos Hemmer, prenamed, one share	1
3.- Mrs Martine Kapp, prenamed, one share	1
Total: thousand shares	1,000

The subscribed shares have been entirely paid up in cash, so that that the company has now at its disposal the amount of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at one thousand eight hundred Euro.

Extraordinary general meeting

The above-named parties, acting in the here above stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three (3).

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the annual general meeting to be held in 2011:

- 1.- Mr Eric Leclerc, employee, born in Luxembourg, on 4 April 1967, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;
- 2.- Mr Jos Hemmer, employee, born in Luxembourg, on 15 August 1952, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;
- 3.- Mrs Martine Kapp, employee, born in Luxembourg, on 10 December 1960, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Mr Eric Leclerc, prenamed, has been elected as chairman of the board of directors by the extraordinary general meeting.

Second resolution

The number of auditors is fixed at one (1).

The following has been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the annual general meeting to be held in 2011:

Mr Pascal Fabeck, employee, born in Arlon (Belgium), on 16 November 1968, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Third resolution

The company's registered office is located at 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons known to the undersigned notary by their names, usual surnames, civil status and residences, said appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le deuxième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- LWM HOLDINGS I CORP., une société régie par les lois du Panama, établie et ayant son siège social à Arango - Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street, Panama-City (République du Panama),
ici représentée par:

Monsieur Jos Hemmer, employé avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 29 novembre 2005.

2.- Monsieur Jos Hemmer, préqualifié, agissant en son nom personnel;
3.- Madame Martine Kapp, employée, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.
Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par les personnes comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquelles personnes comparantes, agissant en leur susdite qualité, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées vont constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination NANOSA.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre lieu du pays par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises dans lesquelles elle possède une participation directe ou indirecte, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) par action.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sous réserve des restrictions prévues par la loi. La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) déléguée(s) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième jeudi du mois de juin de chaque année à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année. Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les activités de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2007.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est nommé par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et libération

Les mille (1.000) actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société LVM HOLDINGS I CORP., prédésignée, neuf cent quatre-vingt-dix-huit actions.	998
2.- Monsieur Jos Hemmer, prénommé, une action	1
3.- Madame Martine Kapp, prénommée, une action	1
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en 2011:

1.- Monsieur Eric Leclerc, employé, né à Luxembourg, le 4 avril 1967, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

2.- Monsieur Jos Hemmer, employé, né à Luxembourg, le 15 août 1952, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

3.- Madame Martine Kapp, employée, née à Luxembourg, le 10 décembre 1960, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Monsieur Eric Leclerc, prénommé, a été désigné président du conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

Le nombre de commissaires est fixé à un (1).

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en 2011:

Monsieur Pascal Fabeck, employé, né à Arlon (Belgique), le 16 novembre 1968, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée au 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et traduction faite aux personnes comparantes, connues du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les mêmes personnes comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Hemmer, M. Kapp, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2005, vol. 899, fol. 40, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 décembre 2005.

J.-J. Wagner.

(108790.3/239/343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

IMMOBILIERE MUSTANG HOTELS, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 99.745.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 26 octobre 2005

Le siège social de la société est à compter de ce jour transféré au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05707. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103893.3/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

CARIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 48.629.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 24 novembre 2005

L'assemblée maintient la résolution de l'assemblée générale du 20 janvier 2005 mandatant aux fonctions d'administrateurs et de commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2008:

- Monsieur Patrick Rochas, administrateur, demeurant professionnellement à 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg;

- Monsieur Philippe Slendzak, administrateur, demeurant professionnellement à 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg;

- Madame Céline Stein, administrateur, demeurant professionnellement à 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg;

MAZARS, commissaire aux comptes, ayant son siège social à 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07519. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103754.3/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

CARIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 48.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07252, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(103757.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

FREIE INTERNATIONALE SPARKASSE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.
H. R. Luxemburg B 79.983.

Außerordentliche Generalversammlung vom 10. November 2005

Beschluß - Veränderung der Verwaltungsratsbesetzung

Die Generalversammlung beschließt mit Wirkung vom 11. November 2005 (vorbehaltlich der Genehmigung durch die Aufsichtsbehörde) folgende Veränderung im Verwaltungsrat:

Neubestellung:

Herr Klaus Schöniger, Vorstandsmitglied der DIE SPARKASSE BREMEN AG, wohnhaft in D-Bremen;

Herr Torge Mühlfordt, Geschäftsleiter der FREIE INTERNATIONALE SPARKASSE S.A., wohnhaft in Luxemburg als Mitglieder des Verwaltungsrates.

Zusammensetzung des Verwaltungsrates ab 11. November 2005:

Herr Jürgen Oltmann, Vorstandsvorsitzender der DIE SPARKASSE BREMEN AG, wohnhaft in D-Bremen (Vorsitzender);

Herr Prof. Dr. Herbert Wieneke, wohnhaft in D-Bremen;

Herr Klaus Schöniger, Vorstandsmitglied der DIE SPARKASSE BREMEN AG, wohnhaft in Bremen;

Herr Helmut Punke, Geschäftsleiter FREIE INTERNATIONALE SPARKASSE S.A., wohnhaft in Luxemburg, (administrateur délégué);

Herr Torge Mühlfordt, Geschäftsleiter FREIE INTERNATIONALE SPARKASSE S.A., wohnhaft in Luxemburg (administrateur directeur).

Die neuen Mitglieder des Verwaltungsrates werden bis zur ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2010 bestellt.

Luxemburg, den 10. November 2005.

DIE SPARKASSE BREMEN AG / NEUE LEBEN HOLDING AG

Unterschrift / Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07298. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103761.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

LBPOL (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 105.801.

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales du 31 août 2005 que les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, représentant ensemble l'intégralité du capital social de la Société sont détenues depuis le 31 août 2005 par la société LBREP II EUROPE HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée du droit luxembourgeois, avec siège social au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 106.232.

Senningerberg, le 28 novembre 2005.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103830.3/4170/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

MIMAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 74.111.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement au siège social de la société le 14 novembre 2005 à 8.00 heures

Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'accepter la démission de M. Jean-Marc Faber de sa fonction de Commissaire aux comptes de la société avec effet au 24 mai 2004.

- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire M. Frédéric Deflorenne avec effet au 24 mai 2004, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07843. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103848.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

LEADERMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 49.042.

Extrait des délibérations portant à publication de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon extraordinaire au siège social de la société en date du 10 octobre 2005 à 8 heures

Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- De procéder au remplacement du Commissaire aux comptes de la société, M. Jean-Marc Faber.

- De nommer en remplacement du Commissaire aux comptes la société anonyme de Droit luxembourgeois DATA GRAPHIC S.A., dont le siège social est établi au 128, boulevard de la Pétrusse à L-2330 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 42.166, jusqu'à la date du 5 avril 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07858. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103860.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

INTERSHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 66.764.

Extrait des décisions de l'assemblée générale ordinaire du 8 février 2005

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'entreprises de la Société avec effet immédiat.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Les mandats des organes suivants sont donc renouvelés:

Administrateurs: LAUDAMAR S.A.,

Société d'armement et de transport SOCATRA,
TEMPLEDENS SHIPPING LIMITED.

Réviseur d'entreprises: MAZARS LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2005, réf. LSO-BC06750. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103912.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

INTERSHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 66.764.

Extrait des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2005

L'Assemblée Générale accepte la démission de TEMPLEDENS SHIPPING LIMITED de son poste d'Administrateur de la société avec effet immédiat.

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Derek S. Ruxton et Monsieur Gilbert Müller au poste d'Administrateur de la société.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08261. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103910.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

INTERSHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 66.764.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2005, réf. LSO-BC06794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2005.

Signature.

(103907.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

PLENITUDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 40.727.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18 avril 2005

Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05697. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103897.3/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

BRUMA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 81.840.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Signatures

Administrateurs

(103946.3/520/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

PFC II (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 123.946,76.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 70.918.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 11 novembre 2005 au siège social

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- QUENON INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à P.O. Box 3186 Road Town Tortola, Iles Vierges Britanniques;

- LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à P.O. Box 3175 Road Town Tortola, Iles Vierges Britanniques;

- SHAPBURG LIMITED, ayant son siège social à P.O. Box 3186 Road Town Tortola, Iles Vierges Britanniques; ainsi qu'au commissaire au compte THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building P.O. Box 3186 Road Town Tortola, Iles Vierges Britanniques;

jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2005.

Pour PFC II (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07697. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103843.3/1005/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

STALYBRIDGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 75.451.

Extrait des délibérations portant publication de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 4 octobre 2005 à 16 heures

Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- de reconduire Jean-Pierre Higuët, Clive Godfrey et Stéphane Biver dans leur mandats d'Administrateurs jusqu'à la date du 18 mai 2010.

- d'accepter la démission de Frédéric Deflorenne de sa fonction de Commissaire aux comptes de la société.

- de nommer en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire la société anonyme de Droit luxembourgeois DATA GRAPHIC S.A., dont le siège social est établi au 128, boulevard de la Pétrusse L 2330 Luxembourg, enregistrée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.166.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07847. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103859.3/984/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

GIANT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 29.864.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 5 octobre 2005 à 10 heures

Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- de reconduire Clive Godfrey, Jean-Pierre Higuët et Stéphane Biver dans leurs mandats d'Administrateurs jusqu'à la date du 10 janvier 2011;
- d'accepter la démission de Frédéric Deflorenne de sa fonction de Commissaire aux comptes de la société;
- de nommer en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire la société anonyme de Droit luxembourgeois DATA GRAPHIC dont le siège social est établi au 128, boulevard de la Pétrusse, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.166 jusqu'à la date du 10 janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07850. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103863.3/984/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

NEW FINANCIAL BUSINESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 96.075.

Suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 novembre 2005 est élu administrateur-délégué,

Monsieur Marc Liesch,

74, rue de Merl,

L-2146 Luxembourg;

en remplacement de:

Mme Marie-José Sanchez-Diaz, administrateur-délégué,

24, rue de Bragance,

L-1255 Luxembourg;

le nouveau Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc Liesch, Administrateur-Délégué, Luxembourg;
- Mlle Andrea Thielenhaus, Administrateur-Délégué, Luxembourg;
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur-Délégué, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Agent domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103872.3/723/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

ANTIPODES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 40.744.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18 avril 2005

Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05699. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103898.3/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

EMERALD SHIPPING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.898.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 17 octobre 2005 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

Monsieur Nicolas Saint Clair Morgan, avocat, élisant domicile à B.P. 302 Westaway Chambers, 39, Don Street, St Helier, Jersey, USA.

Monsieur Peter Anthony Barnes, avocat, élisant domicile à Chancery Chambers 8, Duhamel Place, St Helier Jersey JE4 8UN Channel Islands.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 17 octobre 2005 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social en date du 17 octobre 2005, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente, et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs dont nécessairement celle de l'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07263. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103864.3/2329/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

CALA-BAU, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.
Gesellschaftskapital: EUR 25.000,-.

Gesellschaftssitz: L-7327 Steinsel, rue J.F. Kennedy/rue des Prés.

H. R. Luxembourg B 108.924.

Niederlassung Luxemburg

Der Sitz der Niederlassung Luxemburg wurde verlegt und befindet sich mit Wirkung zum 15. November 2005 an folgender Adresse:

CALA-BAU, GmbH,

Centre Commercial et d'Activités - Bâtiment B,

rue J.F. Kennedy/rue des Prés, L-7327 Steinsel.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07181. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(103873.3/502/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

UPA - UNION DES PROPRIETAIRES D'AVIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 11.085.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2005.

A. Heiderscheid.

(106046.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

23162

LA FONCIERE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, Boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 20.762.

—
Extrait des délibérations portant à publication de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 7 octobre 2005 à 16 heures

Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- de reconduire Clive Godfrey, Jean-Pierre Higuët et Stéphane Biver dans leurs mandats d'Administrateurs jusqu'à la date du 8 juin 2011;
- d'accepter la démission de Frédéric Deflorenne de sa fonction de Commissaire aux comptes de la société;
- de nommer en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire la société anonyme DATA GRAPHIC S.A., dont le siège social est établi au 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.166 jusqu'à la date du 8 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07852. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103886.3/984/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

FINANCIERE JDL, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 69.360.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 29 septembre 2005

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas,
- Monsieur Philippe Slendzak,
- Monsieur Maurice Houssa.

L'Assemblée décide de nommer MAZARS aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) dont le mandat est échu.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2009.

Le siège social de la société est transféré du 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05695. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103895.3/636/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

DE FEIJTER ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.216.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration du 3 novembre 2005, que le siège social de la société a été transféré du 4, rue Tony Neuman à L-2241 Luxembourg au 39, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07403. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103908.3/304/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

SOUTHRAB INVESTMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 20.760.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 28 octobre 2005

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ph. Slendzak

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05706. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103899.3/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

LEASE JET AVIATION, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 107.381.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 13 octobre 2005

L'assemblée acte et accepte les démissions de Messieurs Marc Imbert et André Imbert de leur fonction d'administrateur et de Monsieur André Imbert de ses fonctions d'administrateur-délégué de la société.

L'assemblée décide de nommer:

- Monsieur Maurice Houssa, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

- Monsieur Norbert Theisen, administrateur de sociétés, demeurant au 85, route d'Echternach, L-1453 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Les mandats des administrateurs ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2011.

L'assemblée décide de nommer Monsieur Norbert Theisen aux fonctions d'administrateur-délégué avec les pouvoirs les plus étendus au niveau de la gestion journalière de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05704. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103900.3/636/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

GEHLEN BEAUTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 22, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 26.849.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 7 novembre 2005, que:

L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la démission de Monsieur Roger Gehlen, Thérèse Cantarelli et Mademoiselle Malou Gehlen, Administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la démission de la FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., Commissaire aux Comptes.

Sont élus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- Madame Hélène Gehlen, Gérante technique, demeurant au 51, rue d'Europe, L-4390 Pontpierre,

- Madame Aline Schou, Employée privée, demeurant au 16, rue des Prés, L-4479, Soleuvre,

- Monsieur Pierre Hellers, retraité, demeurant au 90, rue Nic Welter, L-7570 Mersch.

Est élue Commissaire aux comptes pour la même période:

- LUX-AUDIT S.A., Réviseur d'entreprises, domicilié au 57, rue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103906.3/802/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

E-PLUS 3G LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 75.636.

Il résulte d'une lettre datant du 7 octobre 2005, que Monsieur Uwe Bergheim, demeurant professionnellement au E-Plus Platz, D-40468 Düsseldorf, Allemagne, a donné sa démission en tant gérant de la Société avec effet immédiat, de sorte que le conseil de gérance de la Société se compose désormais des personnes suivantes:

- Monsieur François Pfister, Gérant, demeurant professionnellement au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Monsieur Cornelius Anthonius Kerremans, Gérant, demeurant professionnellement au E-Plus Platz, D-40468 Düsseldorf, Allemagne;

- Monsieur Stef Oostvogels, Gérant, demeurant professionnellement au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2005.

E-PLUS 3G LUXEMBOURG, S.à r.l.

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(103905.3/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

PROPINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 26.240.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 29 juin 2005, que:

Sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005:

- M. Hans-Ulrich Hügli, «Managing Director», demeurant à Luxembourg.

- Mme Viviane Leurin, «Director», demeurant à Dommeldange (Luxembourg).

- M. Markus Kramer, «Director», demeurant à Thomm (Allemagne).

Est réélue Commissaire aux Comptes pour la même période:

- FIDUCIAIRE EVERARD & KLEIN, S.à r.l., Réviseurs d'Entreprises, avec siège social au 83, rue de la Libération, L-5969 Itzig.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103909.3/802/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

ARGOS SODITIC PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 50.717.

Extrait d'une résolution du Conseil d'administration du 31 octobre 2005

Il résulte de la lettre du 1^{er} septembre 2005, que Monsieur Raymond Totah a démissionné de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

Le conseil d'administration a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Le 24 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103925.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

23165

CARTIER MONDE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.931.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 9 novembre 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2005:

- Monsieur Albert Kaufmann, avocat, demeurant à Cologny (Suisse),
- Monsieur Callum Barton, administrateur de sociétés, demeurant à Satigny (Suisse),
- Monsieur Alan Grieve, administrateur de sociétés, demeurant à Richterswil (Suisse),
- Monsieur Kurt Nauer, administrateur de sociétés, demeurant à Olm (Luxembourg).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2005:

PricewaterhouseCoopers, société à responsabilité limitée, Luxembourg.

Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103916.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

ENTREFLOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.090.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 30 juin 2005

- Les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean-Daniel Camus, consultant, demeurant 49, Egerton Gardens, UK-London SW3, Hervé Couffin, banquier, demeurant au 14, avenue de Longchamp, F-92210 Longchamp, Olivier De Vre-gille, Administrateur de sociétés, 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris et Guy Van Der Mensbrugge, consultant, demeurant au 11, rue des Saints-Pères, F-75007 Paris, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société ERNST & YOUNG S.A., Société Anonyme, avec siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

Pour ENTREFLOR S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2005, réf. LSO-BK06384. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103921.3/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

AXIBEST HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.
R. C. Luxembourg B 100.373.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 novembre 2005,

a été nommé gérant unique Monsieur Jan H. van Leuvenheim, conseiller, né le 5 mars 1937 à Alkmaar, Pays-Bas, détenteur de la carte d'identité du Grand-Duché de Luxembourg depuis 1994 N° 90286E et demeurant 28, rue Jean de Beck, L-7308 Heisdorf, Grand-Duché de Luxembourg à effet du 10 novembre 2005 en remplaçant la société TVL MANAGEMENT S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

AXIBEST HOLDING S.A.

J.H. van Leuvenheim

Gérant unique

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08295. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103922.3/816/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

VENGLO CAPITAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 83.864.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 novembre 2005

1. L'assemblée accepte les démissions de Monsieur Edmond Ries et de Monsieur Khalid Rezeg F. Alrodhan.
2. Est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Edmond Ries, Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg. Monsieur John Seil terminera le mandat de Monsieur Edmond Ries qui viendra à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2002.

L'assemblée décide de ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Khalid Rezeg F. Alrodhan.

Luxembourg, 22 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103923.3/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

VENGLO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 83.632.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 21 novembre 2005

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Monsieur Carl Heggli, avocat, demeurant à CH-1207 Genève, 2, rue Jargonant, Président du Conseil d'Administration,

- Monsieur Jean-François Ducrest, avocat, demeurant à CH-Genève 12, 11 bis, rue Rodolphe Toepffer,

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern. Les mandats de Monsieur Edmond Ries et de Monsieur Khalid Rezeg F. Alrodhan ne sont pas renouvelés.

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07000. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103924.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

GSC EUROPEAN MEZZANINE LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 11.000,-.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 86.786.

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'Administration tenu le 26 octobre 2005, que Monsieur Jan Willem van Koeverden Brouwer, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé administrateur de la société avec effet immédiat au 26 octobre 2005 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Hugo Neuman. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2005, réf. LSO-BK04611. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103928.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

TRAVEL AGENCY ACCOUNTING, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-8080 Bertrange, 35, route de Longwy.
H. R. Luxemburg B 99.602.

Auszug aus dem Protokoll der Beschlüsse der Gesellschafter, gehalten am 27. September 2005

- Frau Susanne Roth, ist mit sofortiger Wirkung nicht mehr handlungsbevollmächtigt für die Luxemburg Zweigniederlassung;
- Der Geschäftstellenleiterin der Luxemburger Zweigniederlassung, Frau Alix Schomer, wird mit sofortiger Wirkung gemeinsames Vertretungsrecht eingeräumt. Sie ist bei allen die Zweigniederlassung betreffenden Rechtsgeschäften gemeinsam mit dem Geschäftsführer Günther August Brehm zeichnungsberichtig.

Luxemburg, den 24. November 2005.

Für die Richtigkeit des Auszugs
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07546. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103926.3/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

WAALFIN HOLDING S.A., Aktienholdinggesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
H. R. Luxemburg B 57.449.

Auszug der Sitzung des Verwaltungsrats der Gesellschaft vom 13. Oktober 2005

Am 13. Oktober 2005, hat der Verwaltungsrat der Gesellschaft beschlossen Herrn Christian Niggel, Office Manager, wohnhaft in 30, rue de la Gare, L-8471 Eischen, Großherzogtum Luxemburg, geboren am 7. September 1960 in Esch-sur-Alzette, Großherzogtum Luxemburg, zum Prokuristen zu ernennen und mit der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft zu beauftragen.

Herr Niggel ist demnach berechtigt, die Gesellschaft für das laufende Tagesgeschäft durch seine alleinige Unterschrift zu vertreten, und kann somit auch jede Bankgeschäfte in Bezug auf die Luxemburger Bankkonten unter alleiniger Unterschrift tätigen.

Der Verwaltungsrat hat beschlossen den Sitz der Gesellschaft auf folgende Adresse zu verlegen:
17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg.

Zur Veröffentlichung im luxemburgischen Amtsblatt, Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 28. November 2005.

WAALFIN HOLDING S.A.
Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07954. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103930.3/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

LUMIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxemburg B 78.872.

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, CITCO (LUXEMBOURG) S.A. informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue le 18 mai 2004 avec effet rétroactif au 24 octobre 2000 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

LUMIA, S.à r.l. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, et

CITCO (LUXEMBOURG) S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A. informe également de la démission des gérants, leur démission prenant effet ce jour:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg en tant que gérant;

- TCG GESTION S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg en tant que gérant.

Fait à Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Signature
L'Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2005, réf. LSO-BK00812. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103931.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

PURPLE HAZE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 12.500,-
 Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
 R. C. Luxembourg B 108.459.

Extrait de la Cession de Parts Sociales du 9 août 2005

Conformément à la cession de parts sociales du 9 août 2005, PARLAY FINANCE COMPANY S.A., une Société anonyme, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61.785, ayant son siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a transféré les 500 parts sociales détenues dans PURPLE HAZE, S.à r.l. à WISLEY S.A., une Société anonyme, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 57.649 ayant son siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le nouvel associé WISLEY S.A. est détenteur de la totalité des 500 parts sociales de la Société.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

PURPLE HAZE, S.à r.l.

LUXROYAL MANAGEMENT S.A.

Gérant

Représentée par M. Bogers

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07709. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103933.3/1084/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

SPINNAKER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. EFFE LUXEMBOURG S.A.).

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
 R. C. Luxembourg B 94.690.

In the year two thousand and five, on the second day of September.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the Shareholders of EFFE LUXEMBOURG S.A. (R.C.S. Luxembourg, section B number 94.690), having its registered office at L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, incorporated by deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, on June 30, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 863 of August 22, 2003, the Articles of Incorporation of which have not been amended since.

The Meeting is presided over by Ms Noëlle Piccione, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Ms Amélie Revelant, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The Meeting elects as scruteneer Ms Isabelle Donadio, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to record that:

I.- The present meeting has been convened by notices sent to all the registered shareholders by registered mail on August 18, 2005.

II.- The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scruteneer and the undersigned notary. The said list as well as the proxy will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

III.- As appears from the attendance list, out of three hundred and ten (310) shares, representing the whole capital of the corporation, three hundred and nine (309) shares are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

IV.- That the agenda of the Meeting is the following:

1.- Modification of the social company's name of EFFE LUXEMBOURG S.A. in SPINNAKER LUXEMBOURG S.A., and the subsequent modification of the article 1 of the statutes.

2.- Miscellaneous.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolution:

Resolution

The Meeting resolves to change the company's name from EFFE LUXEMBOURG S.A. into SPINNAKER LUXEMBOURG S.A., and to amend consequently Article one of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«**Art. 1.** There is hereby established a «société anonyme» under the name of SPINNAKER LUXEMBOURG S.A.».

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le deux septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EFFE LUXEMBOURG S.A. (R.C.S. Luxembourg numéro B 94.690), ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 juin 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 863 du 22 août 2003, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'Assemblée est présidée par Mademoiselle Noëlle Piccione, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Amélie Revelant, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Isabelle Donadio, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter que:

I.- La présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis envoyés aux actionnaires nominatifs en date du 18 août 2005.

II.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. La dite liste de présence ainsi que la procuration resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III.- Il ressort de la liste de présence que sur les trois cent dix (310) actions, représentant l'intégralité du capital social trois cent neuf (309) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

IV.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1.- Changement de la dénomination de EFFE LUXEMBOURG S.A. en SPINNAKER LUXEMBOURG S.A., et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.

2.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société de EFFE LUXEMBOURG S.A. en SPINNAKER LUXEMBOURG S.A., et de modifier en conséquence l'article premier des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination de SPINNAKER LUXEMBOURG S.A.».

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparantes, tous connues du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: N. Piccione, A. Revelant, I. Donadio, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 12 septembre 2005, vol. 432, fol. 99, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 novembre 2005.

H. Hellinckx.

(107090.3/242/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2005.

SPINNAKER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 94.690.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 décembre 2005.

H. Hellinckx.

(107091.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2005.

MC INVEST INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7230 Helmsange, 9, rue Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 101.092.

L'an deux mille cinq, le neuf novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MC INVEST INTERNATIONAL HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1241 Luxembourg, 93, rue de Hollerich, R.C.S. Luxembourg section B numéro 101.092, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 mai 2004, publié au Mémorial C numéro 791 du 3 août 2004.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Joël Gardrat, fiscaliste, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de L-1241 Luxembourg, 93, rue de Hollerich, à L-7230 Helmsange, 9, rue Prince Henri.

2.- Modification afférente de l'article 1^{er}, alinéa 2, des statuts.

3.- Démission de Madame Isabelle Hanse comme administrateur de la société.

4.- Nomination de Monsieur Filippos Georgiadis comme nouvel administrateur de la société.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social statutaire de la société de L-1241 Luxembourg, 93, rue de Hollerich, à L-7230 Helmsange, 9, rue Prince Henri, et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. (Alinéa 2).** Le siège social est établi à Helmsange.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Madame Isabelle Hanse comme administrateur de la société et de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

Monsieur Filippos Georgiadis, docteur en économie, né à Athènes (Grèce), le 18 juin 1972, demeurant à L-7230 Helmsange, 9, rue Prince Henri, comme nouvel administrateur de la société.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. Thill, Ch. Dostert, J. Gardrat, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 novembre 2005, vol. 534, fol. 62, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 novembre 2005.

J. Seckler.

(104569.3/231/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

AIRLINE FOUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: GBP 39,231,988.
 Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
 R. C. Luxembourg B 88.449.

In the year two thousand and five, on the eleventh day of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholder of AIRLINE FOUR, S.à r.l. (the «Company»), a Luxembourg «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 88.449, incorporated by a notarial deed enacted on 23 June 2002, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 1423, page 68294 of 2 October 2002, whose articles of association have been amended by deed of 19 August 2002 enacted before the undersigned, published in Mémorial C, number 1566, page 75125, of 31 October 2002 (the «Articles»).

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, lawyer, residing at Messancy, Belgium.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, lawyer, residing at Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the 2,307,764 (two million three hundred and seven thousand seven hundred and sixty-four) shares, with a nominal value of GBP 17 (seventeen British Pounds) each, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholder expressly state that they have been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Approval of the termination of the current Company's financial year having started on 1st October 2005, on 11 October 2005.

2. Approval of the amendments of the opening and closing dates of the subsequent financial years of the Company.

3. Subsequent amendment of article 17 and the first paragraph of article 18 of the Company's articles of association in order to reflect the new opening and closing dates of each of the subsequent financial years of the Company.

4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to terminate the current financial year of the Company having started on 1st October 2005, on 11 October 2005 as at 23.59 hs.

Second resolution

Further to the foregoing resolution, it is resolved to approve the amendments of the opening and closing dates of the subsequent financial years of the Company, which shall begin on 12 October and close on 11 October.

Third resolution

Further to the first and second resolutions, it is resolved to amend article 17 and the first paragraph of article 18 of the Articles to read as follows:

«**Art. 17.** The financial year of the Company begins on 12 October and ends on 11 October.

Art. 18. (First paragraph). Each year, as of the 11 October, the board of managers will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the managers', statutory auditors', if any, and shareholders' debts towards the Company.»

No further provisions relating to article 18 being amended.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its change in accounting period, have been estimated at about thousand five hundred Euro.

There being no further business, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le onze octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de AIRLINE FOUR, S.à r.l. (la «Société») une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B n° 88.449, constituée par acte notarié du 23 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 1423, page 68294, du 2 octobre 2002, dont les statuts ont été successivement modifiés par acte notarié du 19 août 2002, par acte du soussigné, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 1566, page 75125, du 31 octobre 2002 (les «Statuts»).

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 2.307.764 (deux millions trois cent sept mille sept cent soixante-quatre) parts sociales de valeur nominale GBP 17 (dix-sept livres sterling), représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à l'ordre du jour, qui ont été portés à la connaissance préalable des associés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation de la clôture de l'exercice social en cours de la Société ayant débuté le 1^{er} octobre 2005, au 11 octobre 2005.

2. Approbation de la modification des dates d'ouverture et de clôture des exercices sociaux suivants de la Société.

3. Modification subséquente de l'article 17 et du premier paragraphe de l'article 18 des statuts de la Société pour refléter les nouvelles dates d'ouverture et de clôture des exercices sociaux suivants.

4. Divers.

Suite à l'approbation par les associés de ce qui précède, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé de terminer l'exercice social en cours commencé le 1^{er} octobre 2005, au 11 octobre 2005 à 23.59 hs.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution précédente, il est décidé d'approuver les modifications des dates d'ouverture et de clôture des exercices sociaux suivants qui commenceront le 12 octobre et se termineront le 11 octobre.

Troisième résolution

A la suite des première et deuxième résolutions, il est décidé de modifier l'article 17 et le premier paragraphe de l'article 18 des Statuts:

«**Art. 17.** L'exercice social commence le 12 octobre et se termine le 11 octobre.»

Art. 18. (Premier paragraphe). Chaque année, à partir du 11 octobre, le conseil de gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, et sera accompagné d'une annexe contenant un résumé de tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants, commissaires et associés envers la Société.»

Aucune autre clause relative à l'article 18 n'étant modifiée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du changement d'exercice social, s'élève à environ mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Passé à Luxembourg, le jour qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des même comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, vol. 150S, fol. 35, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2005.

J. Elvinger.

(104535.3/211/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

23173

AIRLINE FOUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 88.449.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

J. Elvinger.

(104536.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ESCALIERS VERMEULEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 81.844.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 10 octobre 2005 que:

- L'assemblée accepte la démission de EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A. de son poste de commissaire aux comptes;

- Est nommée nouveau commissaire aux comptes avec effet au 1^{er} janvier, la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., experts comptables, établie à L-1361 Luxembourg, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, 9. Son mandat prendra fins à l'issue de l'assemblée générale de 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104033.3/984/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

PHENIX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.250.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 13 avril 2005 que:

- la démission d'EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A. de son poste de commissaire aux comptes, avec effet au 1^{er} janvier 2005, est acceptée;

- est nommée nouveau commissaire aux comptes, avec effet au 1^{er} janvier 2005, la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., ayant son siège à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne. Celle-ci terminera le mandat de celle qu'elle remplace, à savoir jusqu'au 6 septembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104034.3/984/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

H&M REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 27.912.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration prises par vote circulaire du 28 octobre 2005

Le Conseil coopte en tant qu'Administrateur Monsieur Leif Persson, en remplacement de Monsieur Stefan Persson, avec effet au 1^{er} novembre 2005.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2006.

Pour la société H&M REINSURANCE S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2005, réf. LSO-BK04594. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103949.3/682/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

PFC II (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 70.918.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07698, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

MERCURIA SERVICES

Signature

(103942.3/1005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

PFC II (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 70.918.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

MERCURIA SERVICES

Signature

(103941.3/1005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

PFC II (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 70.918.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

MERCURIA SERVICES

Signature

(103939.3/1005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

PFC II (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 70.918.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07695, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

MERCURIA SERVICES

Signature

(103945.3/1005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

PFC II (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 70.918.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

MERCURIA SERVICES

Signature

(103943.3/1005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

**GEFS INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
Share capital: USD 11,400.-.**

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 84.574.

In the year two thousand and five, on the eleventh day of November.
Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

GEFS INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l. (formerly TACONIC, S.à r.l.), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 84.573,

here represented by Mr Xavier Nevez, maître en droit, with professional address in Luxembourg,
by virtue of a proxy given in Luxembourg, on November 9, 2005.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of thy appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. GEFS INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l. is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of GEFS INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l. (formerly NYE, S.à r.l.), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, civil law notary then residing in Hesperange, on November 6th, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number C 409 dated March 14, 2002 (the Company).

The articles of association of the Company have been amended by a deed of the undersigned notary on May 10, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1104 dated October 27, 2005.

II. The Company's share capital is presently set at eleven thousand four hundred United States Dollars (USD 11,400) divided into four hundred fifty-six (456) shares of twenty-five United States Dollars (USD 25) each.

III. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Modification of the nominal value per share of USD 25 to USD 50 and thus decrease of the number of shares in issuance without any change to the corporate share capital of the Company;

2. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of one hundred fifty thousand United States Dollars (USD 150,000); and

3. Amendment of article 6 first indent of the articles of association of the Company to reflect the above changes.

IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to modify the nominal value per share to bring it from its present nominal value of twenty-five United States Dollars (USD 25) per share to a nominal value of fifty United States Dollars (USD 50) per share. As a result of the modification of the nominal value per share, the number of shares in issuance will be decreased from its present number of four hundred fifty-six (456) shares, each having a nominal value of twenty-five United States Dollars (USD 25) to two hundred twenty-two (228) shares, each having a nominal value of fifty United States Dollars (USD 50).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of one hundred fifty thousand United States Dollars (USD 150,000), in order to bring the Company's share capital from its present amount of eleven thousand four hundred United States Dollars (USD 11,400) divided into two hundred twenty-eight (228) shares in registered form with a par value of fifty United States Dollars (USD 50) each, to one hundred sixty-one thousand four hundred United States Dollars (USD 161,400), by the issue of three thousand (3,000) new shares in registered form with a par value of fifty United States Dollars (USD 50), having the same rights as the already existing shares.

Subscription and payment

Thereupon, the Sole Shareholder declares to subscribe for three thousand (3,000) new shares in registered form with a par value of fifty United States Dollars (USD 50), having the same rights as the already existing shares, and to have them fully paid up by a contribution in cash so that the amount of one hundred fifty thousand United States Dollars (USD 150,000) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 6 first indent of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at one hundred sixty-one thousand four hundred United States Dollars (USD 161,400) represented by three thousand two Hundred twenty-eight (3,228) shares of fifty United States Dollars (USD 50) each, all subscribed and fully paid-up».

There being no further business, the Meeting is closed.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.
The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le onzième jour du mois de novembre.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GEFS INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l. (auparavant TACONIC, S.à r.l.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.573,

ici représentée par Monsieur Xavier Nevez, maître en droit, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 9 novembre 2005.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. GEFS INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l. est l'associé unique (l'Associé Unique) de GEFS INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l. (auparavant NYE, S.à r.l.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange en date du 6 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro C 409 daté du 14 mars 2002 (la Société).

Les statuts de la Société ont été modifiés le 10 mai 2005 par un acte du notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1104 daté du 27 octobre 2005.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à onze mille quatre cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 11.400) divisé en quatre cent cinquante-six (456) parts sociales de vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25) chacune.

III. La présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Modification de la valeur nominale de chaque action de USD 25 à USD 50 et diminution corrélative du nombre de parts sociales émises sans modification du montant du capital social de la Société;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent cinquante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 150.000); et

3. Modification de l'article 6 premier alinéa des statuts de la Société pour refléter les changements susmentionnés.

IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier la valeur nominale de chaque part sociale pour la porter de sa valeur actuelle de vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25) par part sociale à une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 50) par part sociale. En conséquence de la modification de la valeur nominale de chaque part sociale, le nombre de parts sociales émises est diminué de son actuel nombre de quatre cent cinquante-six (456) ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25) à un nombre de deux cent vingt-huit (228) ayant chacune une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 50).

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent cinquante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 150.000) pour porter le montant actuel du capital de la société de onze mille quatre cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 11.400) divisé en deux cent vingt-huit (228) ayant chacune une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 50) à cent soixante et un mille quatre cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 161.400), par l'émission de trois mille (3.000) nouvelles parts sociales, ayant chacune les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et paiement

Ces faits exposés, l'Associé Unique déclare souscrire pour trois mille (3.000) nouvelles parts sociales sous forme nominative ayant chacune une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 50) et ayant chacune les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes et les libérer entièrement en espèces pour un montant de cent cinquante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 150.000) qui est à la disposition de la Société comme il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 6 alinéa 1^{er} des statuts de la Société qui se lira désormais de la manière suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent soixante et un mille quatre cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 161.400) représenté par trois mille deux cent vingt-huit (3.228) parts sociales d'une valeur de cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées».

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête du mandataire de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: X. Nevez, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, vol. 26CS, fol. 26, case 7. – Reçu 1.282,39 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

A. Schwachtgen.

(106823.3/230/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2005.

**GEFS INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. NYE, S.à r.l.).**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 84.574.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1881 du 11 novembre 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(106824.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2005.

MIMAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 74.111.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07856, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

GH TRUST, DEPARTEMENT DOMICILIATION DE GODFREY HIGUET

S. Biver

Directeur

(103934.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

POLYGON INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.030,-.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 110.226.

Extrait de la Cession de Parts Sociales du 1^{er} août 2005

Conformément à la cession de parts sociales du 1^{er} août 2005, WISLEY S.A., une Société anonyme, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 57.649 ayant son siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a transféré les 501 parts sociales détenues dans le capital de POLYGON INVESTMENTS, S.à r.l. à PAMAKA INVESTMENTS LTD, une Société de droit chypriote, enregistrée au «Registrar of Companies and Official Receiver of Nicosia» sous le numéro HE162810, ayant son siège social à Gr. Xenopoulou 17, PC 3106 Limassol, Chypre.

Le nouvel associé PAMAKA INVESTMENTS LTD est détenteur de la totalité des 501 parts sociales de la Société.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

POLYGON INVESTMENTS, S.à r.l.

Représentée par M. Bogers

Gérant A

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07707. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103935.3/1084/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

MULTI TECH LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 73.437.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK05998, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103887.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

MULTI TECH LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 73.437.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK05999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103890.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

MULTI TECH LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 73.437.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK06000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103894.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

MULTI TECH LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 73.437.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK06001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103896.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

MARKA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 88.021.

Il résulte également d'une décision prise par les Actionnaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire lors de sa tenue le 17 novembre 2005 que TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., administrateur de sociétés, domiciliée professionnellement au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommée administrateur de la société avec effet immédiat au 17 novembre 2005 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Marc Chong Kan. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur.

Monsieur Hugo Neuman démissionne de ses fonctions en tant qu'administrateur-délégué et ne sera pas remplacé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

Pour la société

J.W. van Koeverden Brouwer

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07953. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103944.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

HECKSCHER S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 46.309.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103936.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

FINMOR LUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 75.864.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07845, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103937.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

COLOMBAZ PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme,
(anc. BEAULIERE INVESTISSEMENT S.A.).

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 77.398.

L'an deux mille cinq, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BEAULIERE INVESTISSEMENT S.A., avec siège social à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 17 août 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 53 du 25 janvier 2001, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 77.398.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Meunier, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Blazenska Bartolovic, employée privée, demeurant à Nospelt.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nicole Bley, employée privée, demeurant à Cruchten.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée et paraphée par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Changement de la dénomination sociale de la société en COLOMBAZ PARTICIPATIONS S.A., et modification subséquente du premier alinéa de l'article premier des statuts.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en COLOMBAZ PARTICIPATIONS S.A. et de modifier, par conséquent, le premier alinéa de l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. (premier alinéa).** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de COLOMBAZ PARTICIPATIONS S.A.»

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: P. Meunier, B. Bartolovic, N. Bley, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2005, vol. 26CS, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

E. Schlessler.

(104558.3/227/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

**COLOMBAZ PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme,
(anc. BEAULIERE INVESTISSEMENT S.A.)**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 77.398.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

E. Schlessler.

(104560.3/227/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

DEGROOF GESTION INSTITUTIONNELLE - LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 104.980.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 19 octobre 2005

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Madame Viviane Glavic, avec effet au 20 octobre 2005.

Les Administrateurs décident de coopter Monsieur Geert De Bruyne, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert, en qualité d'Administrateur. Monsieur De Bruyne terminera le mandat de Madame Glavic qui viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2006.

Le Conseil prend acte de la démission de M. Alain Léonard de ses fonctions de Président du Conseil et nomme Monsieur Geert De Bruyne en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

Pour extrait conforme

A. Léonard / G. De Bruyne

Administrateur-délégué / Président du Conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07926. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103947.3/034/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

IXCEL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 111.136.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 7 novembre 2005

1. La démission au poste d'administrateur de Laurence Thonon est acceptée.

2. La démission au poste d'administrateur et administrateur-délégué de Dominique Delaby est acceptée.

3. Sont nommés aux postes d'administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011:

- Monsieur Michael Gerd Ehlert, né le 25 septembre 1971 à Groß-Gerau (A), demeurant 3, rue Nicolas Simmer à L-2538 Luxembourg;

- Monsieur Paul Agnes, né le 25 août 1941 à Ettelbruck, demeurant 7, Grand-rue à L-1661 Luxembourg.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 7 novembre 2005

Est nommé au poste d'administrateur-délégué jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011:

- Monsieur Michael Gerd Ehlert, né le 25 septembre 1971 à Groß-Gerau (A), demeurant 3, rue Nicolas Simmer à L-2538 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK06974. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103985.3/1185/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

IVOIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 79.603.

Messieurs les Actionnaires,

Messieurs les Administrateurs,

Par la présente, je vous informe que je démissionne de mes fonctions d'Administrateur de la société anonyme IVOIRE S.A., avec effet immédiat.

Recevez, Messieurs les Actionnaires, Messieurs les Administrateurs, l'expression de mes sentiments distingués.

F. Zaniboni.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK07987. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103940.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

ORANGE ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 82.955.

Extrait des décisions prises lors du Conseil d'Administration du 23 août 2005

Il a été décidé de coopter M. Henry Kelly, domicilié professionnellement à L-5943 Itzig, 4, rue Jean-Pierre Lanter, en tant qu'Administrateur du fonds susmentionné, en remplacement de BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG, Administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour ORANGE ALTERNATIVE INVESTMENT FUND

JP MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

G. Fyfe-Meis

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06625. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103952.3/984/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

ISS INVEST II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: DKK 1.511.018.200,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 107.850.

Extrait des décisions prises par les gérants le 24 octobre 2005

Le mandat d'audit de KPMG AUDIT, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes a été changé en mandat d'audit de réviseur d'entreprises.

Luxembourg, le 23 novembre 2005.

J. Steffen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07417. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104035.3/275/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

WARDLEY ASIA PACIFIC INVESTMENTS LIMITED, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 36.299.

Par décision du Conseil d'Administration, le siège social de WARDLEY ASIA PACIFIC INVESTMENTS LIMITED a été transféré avec effet à la date du 1^{er} janvier 2002 à l'adresse suivante: 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Pour WARDLEY ASIA PACIFIC INVESTMENTS LIMITED, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07345. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103962.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

SOGEHO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 69.904.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2005 que:
REVIGLOBAL S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 49, Via Trevagno, CH-6904 Lugano, a été nommé
Commissaire aux comptes, en remplacement de DELOITTE S.A., démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103958.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

GSC EUROPEAN MEZZANINE LUXEMBOURG III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 12.500,-.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 86.739.

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'Administration tenu le 26 octobre 2005, que Monsieur Jan Willem van Koeverden Brouwer, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé administrateur de la société avec effet immédiat au 26 octobre 2005 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Hugo Neuman. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

Pour la société

J.W. van Koeverden Brouwer

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK07979. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103997.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

ABLESOFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 92.564.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société Anonyme ABLESOFT S.A. tenue en date du 13 octobre 2005 à Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, que:

- L'assemblée a approuvé la décision prise par le conseil d'administration en date du 31 janvier 2005 de nommer la société CARDINAL TRUSTEES LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de la société TEMPLE AUDIT S.C., démissionnaire, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2008.

Commissaire aux comptes:

CARDINAL TRUSTEES LIMITED.

- L'assemblée a constaté que le capital social de la société est désormais entièrement libéré.

Pour extrait conforme

S.W. Baker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK00986. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103963.3/4642/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

HET ZONNESTELSEL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 54.173.

Extrait des décisions prises lors du Conseil d'Administration du 23 août 2005

Il a été décidé de coopter M. Henry Kelly, domicilié professionnellement à L-5943 Itzig, 4, rue Jean-Pierre Lanter, en tant qu'Administrateur du fonds, susmentionné, en remplacement de BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG, Administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour HET ZONNESTELSEL
JP MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.
Agent domiciliataire
G. Fyfe-Meis

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06623. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103954.3/984/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2005.

GLENCORE FINANCE (EUROPE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 92.830.

L'adresse professionnelle de la personne réviseur d'entreprise a été modifiée comme suit:

- DELOITTE & TOUCHE S.A., réviseur d'entreprise, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

Pour la société
J. W. van Koeverden Brouwer
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK07977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104000.3/805/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

GSC EUROPEAN CDO II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 102.919.

Il résulte d'une décision prise par les Actionnaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire lors de sa tenue le 4 mars 2005 que Monsieur Jan Willem van Koeverden Brouwer, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé administrateur de la société avec effet immédiat au 4 mars 2005 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Marc Chong Kan. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

Pour la société
J. W. van Koeverden Brouwer
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK07974. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104002.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

GSC EUROPEAN CDO I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 89.455.

L'adresse professionnelle du commissaire suivant de la société a été modifiée comme suit:

- L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., Commissaire, 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

Pour la société
J. W. van Koeverden Brouwer
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK07971. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104003.3/805/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

23184

BEETHOVEN CDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 84.100.

L'adresse professionnelle du commissaire suivant de la société a été modifiée comme suit:

- L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., Commissaire, 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

Pour la société

J.W. van Koeverden Brouwer

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK07969. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104006.3/805/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

RE DE CO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 42.410.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 3 novembre 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edmond Ries, administrateur démissionnaire;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Marc Lamesch, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07682. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104024.3/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

TRENCH ELECTRIC S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 61.987.

DISSOLUTION

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 30 septembre 2005, que la liquidation de la société, décidée en date du 23 septembre 2005, a été clôturée et que TRENCH ELECTRIC S.A. a définitivement cessé d'exister.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour TRENCH ELECTRIC S.A.

I. Djelassi

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06862. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104041.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.
